PROTESTATION

De Mrs. les Officiers de la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence.

Déclarée à M. le Comte de Caramand, Commandant en chef en Provence, le 11 Juin 1788, lendemain de ſon arrivée, par M. d'Albertas, Premier Préſident de ladite Cour, étant à la tête de ſa Compagnie.

M

Je tiens à devoir & à honneur de vous porter le vœu unanime des Officiers qui compoſent la Cour des Comptes, Aides & Finances.

Ils me chargent de vous déclarer, M. qu'ils ne peuvent comme Provençaux, comme Magiſtrats, comme Citoyens, reconnoître pour légalement enrégiſtrées

les nouveautés funeſtes tranſcrites d'autorité ſur les Regiſtres de la Cour.

Notre zele pour les véritables intérêts du Roi, notre attachement à la Conſtitution Provençale, notre ſerment nous ordonnent de repouſſer avec effroi des Edits violateurs des pactes qui uniſſent la Provence au Royaume *ſans l'y ſubalterner.*

Quel que ſoit le ſort qu'on nous prépare, notre dernier vœu ſera que le Roi jamais n'ait à regretter les difficultés ſalutaires qu'on ne ſauroit écarter de ſa toute puiſſance, ſans ébranler ſon autorité légitime.



808